

Avant de remplir le formulaire, lisez attentivement ce qui suit :

1. Ce formulaire permet de procéder au renouvellement annuel de votre certificat de représentant.
2. Si vous ne désirez pas procéder au renouvellement de votre certificat, vous devez tout de même compléter la présente demande et l'indiquer à la partie 2.
3. Veuillez remplir et retourner ce formulaire 15 jours avant la date d'échéance de votre certificat, accompagné des pièces justificatives requises et du paiement, à l'adresse suivante :

Autorité des marchés financiers
 Direction de la certification et de l'inscription
 Place de la Cité, tour Cominar
 2640, boulevard Laurier, bureau 400
 Québec (Québec) G1V 5C1
4. Pour toute question concernant votre dossier, veuillez communiquer avec un agent du Centre d'information au 1 877 525-0337.

PARTIE 1 – IDENTIFICATION DU REPRÉSENTANT

INFORMATIONS CONCERNANT LE REPRÉSENTANT

N° de client (10 chiffres)					
M. <input type="checkbox"/>	Prénom	Nom			
M ^{me} <input type="checkbox"/>					
ADRESSE RÉSIDENIELLE					
N° d'immeuble/		Rue		App. / Unité	
Municipalité		Province		Code postal	
Téléphone personnel		Téléphone professionnel			
Cellulaire			Télécopieur		
Courriel					
ADRESSE DE CORRESPONDANCE			Même que résidentielle <input type="checkbox"/>		
N° d'immeuble/ Case postale		Rue		App. / unité	
Municipalité		Province		Code postal	

PARTIE 2 – CHOIX DES DISCIPLINES OU CATÉGORIES DE DISCIPLINES À RENOUELLER

INFORMATIONS CONCERNANT LE REPRÉSENTANT

Cette section vous permet de spécifier les disciplines ou catégories de discipline que vous désirez renouveler.

Si vous ne désirez pas renouveler votre certificat, veuillez remplir la section *Fermeture de dossier* puis passer directement à la partie 5 *Certification des renseignements fournis*.

FERMETURE DE DOSSIER

- Je désire fermer mon dossier de représentant. Par conséquent, je ne renouvellerai pas mon certificat.

DISCIPLINES OU CATÉGORIES DE DISCIPLINE DU CERTIFICAT

DISCIPLINES OU CATÉGORIES DE DISCIPLINE	RENOUVELLEMENT
Assurance collective de personnes	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Régimes d'assurance collective	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Régimes de rentes collectives	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Assurance de personnes	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Assurance contre la maladie ou les accidents	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Assurance de dommages courtier	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Assurance de dommages des particuliers courtier	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Assurance de dommages des entreprises courtier	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Assurance de dommages agent	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Assurance de dommages des particuliers agent	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Assurance de dommages des entreprises agent	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Expertise en règlement de sinistre	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Expertise en règlement de sinistres des particuliers	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Expertise en règlement de sinistres des entreprises	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Planification financière	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Courtage hypothécaire	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

PARTIE 3 – DÉCLARATION OBLIGATOIRE

Cette section vous permet de produire une déclaration en fonction de différentes situations. Veuillez répondre à toutes les questions ci-dessous. En fonction des réponses fournies, des pièces justificatives pourront être exigées. Vous trouverez ces formulaires sur notre site Web au www.lautorite.qc.ca dans la section **Professionnels**.

NOTE IMPORTANTE : Vous devez informer l'Autorité des marchés financiers de tout changement aux renseignements fournis, et ce, dans les 5 jours suivant la date à laquelle il survient.

VEUILLEZ RÉPONDRE À TOUTES LES QUESTIONS CI-DESSOUS

1. Depuis votre dernière déclaration, avez-vous commencé à exercer d'autres activités (rémunérées ou non) dans un domaine différent de celui lié à votre pratique de représentant? Vous pouvez répondre « non » à cette question si votre autre activité découle d'un droit de pratique accordé par l'Autorité. Oui Non

➤ Si oui, veuillez remplir et joindre à votre demande le **Formulaire en cas de double emploi**.

2. Êtes-vous membre d'un ordre professionnel? Oui Non

La Chambre de la sécurité financière (CSF), la Chambre de l'assurance de dommages (ChAD), l'Institut québécois de planification financière (IQPF) et l'Autorité des marchés financiers (AMF) ne sont pas des ordres professionnels.

➤ Si oui, veuillez répondre aux questions suivantes :

- Lequel? _____
- Quel est votre numéro de membre? _____
- Exercez-vous des activités liées à cette profession? Oui Non

3. Depuis votre dernière déclaration, êtes-vous devenu courtier immobilier? Oui Non

➤ Si oui, veuillez répondre aux questions suivantes :

- Quel est votre numéro de membre? _____
- Exercez-vous des activités liées à cette profession? Oui Non

4. Depuis votre dernière déclaration, avez-vous plaidé coupable, été déclaré coupable par un tribunal canadien ou étranger d'une infraction ou d'un acte criminel, fait l'objet de poursuites civiles en lien avec les activités de représentant ou fait l'objet de sanctions disciplinaires imposées par un comité de discipline? Vous n'avez pas à répondre « oui » à cette question si vous avez été reconnu non coupable ou que les chefs d'accusation portés contre vous ont été retirés. Oui Non

➤ Si oui, veuillez remplir et joindre à votre demande le **Formulaire en cas de déclaration de culpabilité**.

5. Êtes-vous en défaut d'acquitter les amendes, dépens et intérêts imposés soit par un comité de discipline soit par la Cour du Québec, siégeant en appel d'une décision de ce comité de discipline ou êtes-vous en défaut d'acquitter les amendes reliées à la commission d'une infraction en vertu des lois et du code suivants : *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, RLRQ, c. D-9.2; ancienne *Loi sur les intermédiaires de marché*, L.R.Q., c. I-15.1; *Loi sur le courtage immobilier*, RLRQ, c. C-73.1; *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1; Code des professions, RLRQ, c. C-26? Oui Non

6. Depuis votre dernière déclaration, avez-vous vu votre certificat ou votre droit de pratique suspendu, radié, révoqué, assorti de restrictions/conditions, ou avez-vous déjà été exclu soit par un comité de discipline soit par un organisme du Québec, d'une autre province ou d'un autre État chargé de la surveillance et du contrôle des personnes agissant à titre de représentant, dans une discipline/catégorie encadrée par la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, RLRQ, c. D-9.2; ou par la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1? Vous n'avez pas à répondre « oui » à cette question s'il s'agit d'une décision rendue par l'Autorité, cette dernière détient déjà cette information. Oui Non

N° de décision	Date	Nom du décideur	Discipline ou catégorie
----------------	------	-----------------	-------------------------

7. Depuis votre dernière déclaration, êtes-vous en faillite ou avez-vous fait faillite, fait cession de vos biens ou été sous le coup d'une ordonnance de séquestre prononcée en vertu de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*, LRC 1985, c. B-3? Oui Non

➤ *Si oui, veuillez remplir et joindre à votre demande le **Formulaire en cas de faillite**.*

8. Êtes-vous pourvu d'un tuteur, curateur ou conseiller? Oui Non
Le superviseur n'est pas considéré comme un tuteur, un curateur ou un conseiller.

9. Depuis votre dernière déclaration, avez-vous été administrateur, dirigeant, associé d'un cabinet ou d'une société autonome dont l'inscription a été radiée en vertu de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, RLRQ, c. D-9.2? Oui Non

PARTIE 4 – DOCUMENTS À FOURNIR (pièces justificatives)

NOTE IMPORTANTE : Tout document manquant ou incomplet retardera le traitement de votre demande.

- Le formulaire de renouvellement du certificat signé et daté;
- Les pièces justificatives requises :
 - le « Formulaire en cas de double emploi », si vous avez répondu oui à la question 1;
 - le « Formulaire en cas de déclaration de culpabilité », si vous avez répondu oui à la question 3;
 - le « Formulaire en cas de faillite », si vous avez répondu oui à la question 6;
- Le paiement des droits et cotisations exigibles le cas échéant, payable 15 jours avant la date d'échéance de votre certificat.

PARTIE 5 – CERTIFICATION DES RENSEIGNEMENTS FOURNIS

Je déclare que les renseignements contenus dans la présente demande sont véridiques.

Nom et prénom (EN LETTRES MAJUSCULES)

Date : / /

Signature

jour mois année

Veillez calculer à l'aide de la grille de calcul à la partie 6 les frais exigibles pour le renouvellement de votre certificat et veuillez compléter le bordereau de paiement à la partie 8.

PARTIE 6 – GRILLE DE CALCUL POUR LA PÉRIODE ALLANT DU 1^{ER} JANVIER 2021 AU 31 DÉCEMBRE 2021 POUR LE RENOUELEMENT DE VOTRE CERTIFICAT

1- DROITS EXIGIBLES POUR LE RENOUELEMENT DE VOTRE CERTIFICAT

Les droits exigibles pour la délivrance et les droits annuels pour le renouvellement de votre certificat sont de 96 \$ pour chacune des disciplines ou catégories de disciplines pour lesquelles vous êtes autorisé à agir.

✓ *Veillez cocher la(les) case(s) correspondante(s) à la ou les disciplines que vous désirez renouveler.*

	Disciplines complètes et/ou catégories de disciplines	Montant à payer
1	<input type="checkbox"/> Assurance collective de personnes OU	96 \$
	<input type="checkbox"/> Régime d'assurance collective	
	<input type="checkbox"/> Régime de rentes collectives	
2	<input type="checkbox"/> Assurance de personnes OU	96 \$
	<input type="checkbox"/> Assurance contre la maladie ou les accidents	
3	<input type="checkbox"/> Assurance de dommages courtier OU	96 \$
	<input type="checkbox"/> Assurance de dommages des particuliers courtier	
	<input type="checkbox"/> Assurance de dommages des entreprises courtier	
4	<input type="checkbox"/> Assurance de dommages (agent) OU	96 \$
	<input type="checkbox"/> Assurance de dommages des particuliers agent	
	<input type="checkbox"/> Assurance de dommages des entreprises agent	
5	<input type="checkbox"/> Expertise en règlement de sinistre OU	96 \$
	<input type="checkbox"/> Expertise en règlement de sinistres des particuliers	
	<input type="checkbox"/> Expertise en règlement de sinistre des entreprises	
6	<input type="checkbox"/> Planification financière	96 \$
7	<input type="checkbox"/> Courtage hypothécaire	96 \$

2- DROITS EXIGIBLES POUR LA COTISATION À LA CHAMBRE DE L'ASSURANCE DE DOMMAGES (CHAD)

Les droits exigibles pour la cotisation à la Chambre de l'assurance de dommages (ChAD) sont de 355,27 \$ pour l'année en cours. Ce montant inclut les taxes.

✓ *Veillez cocher cette case si vous détenez une discipline ou catégorie de discipline en assurance de dommages ou en expertise en règlement de sinistres.*

IMPORTANT

Si une ou plusieurs de vos disciplines ou catégories de discipline sont encadrées par la Chambre de la sécurité financière, vous recevrez une facture à cet effet en janvier. Vous n'avez donc pas à calculer de frais lors de votre demande de renouvellement.

8	<input type="checkbox"/> Cotisation à la ChAD	Montant à payer
		355,27 \$

3- DROIT EXIGIBLE POUR L'ENCADREMENT DU COURTAGE HYPOTHÉCAIRE (DÉONTOLOGIE ET FORMATION CONTINUE)

Les droits exigibles pour la cotisation AMF sont de 250,00 \$ pour l'année en cours.

✓ **Veillez cocher cette case si vous détenez la discipline du courtage hypothécaire**

9	<input type="checkbox"/> Cotisation AMF (encadrement du courtage hypothécaire)	Montant à payer
		250,00 \$

4- MONTANT TOTAL DÛ POUR LE RENOUELEMENT DE VOTRE CERTIFICAT

10	Droits exigibles par discipline pour le renouvellement de votre certificat	Additionnez les lignes 1 à 7		_____ \$
11	Droits exigibles pour la cotisation à la ChAD si vous avez coché des disciplines aux lignes 3, 4 et 5	Additionnez la ligne 8	+	_____ \$
12	Droits exigibles pour la cotisation AMF si vous avez coché la discipline du courtage hypothécaire à la ligne 7	Additionnez la ligne 9	+	_____ \$
13	Montant total dû	Additionnez les montants des lignes 10 à 12	=	_____ \$

PARTIE 7 – FRAIS EXIGIBLES POUR LE RENOUELEMENT DE VOTRE CERTIFICAT

Montant total à payer pour le renouvellement de votre certificat (Indiquer le montant figurant à la ligne 13)	_____ \$
---	----------

